E. LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES

L'école recrute des élèves pour la formation conduisant au diplôme d'ingénieur conformément à sa mission et à son projet de formation et d'insertion professionnelle.

E.1 Objectifs et filières d'admission

L'école élabore une stratégie de recrutement de ses élèves afin de mener à bien sa mission de formation, en tenant compte de ses capacités d'accueil et dans un objectif de qualité. Les filières d'admission forment un ensemble cohérent, équilibré et maîtrisé. Les critères du recrutement sont ajustés, par filière d'admission, aux objectifs de formation et d'emploi notamment en termes de compétences. Ils font l'objet d'une information claire et publique. L'écart entre les prévisions (places offertes annoncées) et le nombre d'intégrations est limité. L'école s'assure de la diversité des genres, des origines géographiques et sociales de ses élèves recrutés.

Dans le cadre des admissions sur titre (élèves français et internationaux), le processus d'admission intègre des entretiens individuels. Au moment de leur intégration dans le cursus, les élèves internationaux non francophones doivent attester d'un niveau minimum B1 en français langue étrangère certifié par un test reconnu dans le milieu académique. Pour les formations dispensées entièrement en anglais, les élèves internationaux doivent attester d'un niveau minimum B1 en anglais certifié par un test reconnu dans le milieu académique.

L'école vérifie le champ et le niveau des formations antérieures des candidats, notamment dans les sciences de base qui concernent le diplôme. Elle s'assure que la formation antérieure et les capacités des élèves recrutés sont suffisantes pour réaliser les objectifs de la formation et pour permettre l'attribution du diplôme. Le cas échéant, l'école met en œuvre, dès la période d'intégration, des dispositifs d'accompagnement adaptés et des enseignements complémentaires afin de garantir la réussite de tous les élèves.

L'école a défini un plan d'action en matière d'aménagement des épreuves d'admission et d'accessibilité de la formation pour les élèves en situation de handicap.

Formation initiale sous statut d'étudiant la 1e année et sous statut d'apprenti la 2e et 3e année (FISEA) : Des admissions sont possibles en semestre 7 (début du cycle par apprentissage) pour des élèves-ingénieurs ayant validé les semestres 5 et 6 d'une formation d'ingénieur sous statut d'étudiant ou une première année de master (M1) dans un domaine scientifique. Ces admissions en semestre 7 ne doivent pas représenter plus de la moitié des effectifs initiaux du parcours considéré.

La procédure de recrutement en 1ère année de INP-AgroToulouse est essentiellement mutualisée avec les autres écoles publiques d'agronomie françaises, via le Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires (SCAV) qui permet de recruter sur concours des élèves avec les pré-requis nécessaires pour un suivi fructueux de la formation. Nous recrutons de cette manière des élèves issus de différentes formations post-bac : voie CPGE-BCPST (ex concours A-BCPST, 92 places en 2025), voie CPGE-TB (ex concours A-TB, 8 places en 2025) voie BTS-BTSA (ex concours C - 8 places en 2025), voie BUT (ex concours C2 - 10 places en 2025), voie Licence (ex concours B - 20 places en 2025), voie Apprentissage (36 places en 2025). Le nombre de places ouvertes pour chaque voie est remonté au SCAV une année en avance permettant de bien maîtriser la communication vers les futurs apprenants des possibilités d'intégration à l'École (site internet, réseaux sociaux, salons, …).

L'École recrute également en 1ère année via le réseau des classes préparatoires du Groupe des INP (10 places en 2025). Cette voie d'accès à notre École, qui nous a permis de recruter jusqu'à 30 élèves par le passé, s'est maintenant réduite notamment avec la réforme du bac (seulement deux options possibles en terminale avec souvent l'abandon de la « biologie » pour intégrer une classe préparatoire). L'École a également recruté jusqu'à l'an dernier via une classe passerelle PACES commune aux écoles d'ingénieur de l'académie de Toulouse, qui maintenant n'existe plus avec la fin du *numerus clausus* des études de médecine.

INP-AgroToulouse a une procédure d'admission sur titre pour les élèves internationaux ayant effectué leur scolarité antérieure dans une université à l'étranger (15 places pour intégrer la formation FISE en 1ère ou 2ème année), et pour les candidats ayant un diplôme français relevant de la formation continue (3 places pour intégrer la formation FISE en 2ème année), permettant d'augmenter la diversité des origines géographiques et sociales. Les dossiers de candidature sont examinés par un jury d'admissibilité qui décide de convoquer les meilleurs profils pour des entretiens individuels. C'est seulement à l'issue de ceux-ci que des candidats peuvent être définitivement admis (jury d'admission). Dans le cas de candidatures internationaux, un certificat de niveau de français doit obligatoirement être inclus dans les pièces jointes au dossier (niveau B1 minimum lors du recrutement et B2 à la fin de leur première année à l'Ecole).

L'écart entre les prévisions (places offertes annoncées) et le nombre d'intégrations (après les différents appels des concours) est très limité compte-tenu de la procédure principale gérée par le SCAV sur les recrutements. Cette variabilité est essentiellement due aux deux autres procédures de recrutement.

Ainsi, le recrutement majoritaire via les concours du SCAV et les classes préparatoires du Groupe des INP ne permet pas à l'École de maîtriser la diversité des profils des élèves. En revanche, le recrutement des admis sur titres permet une diversité des élèves avec des parcours divers. Mais de par la diversité des voies de recrutements qui font suite à des formations multiples n'accueillant pas les mêmes profils, nous assurons le mélange des genres et des origines de nos élèves. L'ensemble des élèves FISE est mélangé au sein de la 1ère année quelque soit leur origine, leur genre et leur statut de boursier ou non.

Les formations antérieures dans le supérieur (CPGE, BUT, BTS/BTSA, Licence, classes préparatoires du Groupe des INP) permettent pleinement à nos élèves de suivre l'intégralité de notre cursus avec succès dans la voie FISE. Les admis sur titres diplômes étrangers ont une semaine spécifique d'intégration la rentrée générale des 2A FISE (Formation Ingénieur sous Statut Étudiant). Un soutien en mathématiques est aussi dispensé à nos 1ère année FISA.

Toutes nos voies de recrutement sont accessibles à des élèves en situation de handicap.

Nous donnons la possibilité à quelques élèves de 1ère année une réorientation tardive en FISEA (maximum 5), afin de pouvoir poursuivre leur cursus en apprentissage à partir de la 2ème année de formation. Ces élèves ayant été recrutés selon les procédures FISE sont aptes à suivre la formation FISEA. Le processus de candidature repose sur un échange avec le directeur des études suivi du dépôt d'un CV et d'une lettre de motivation et d'un entretien avec 2 enseignants-chercheurs.

Éléments de preuve :

Effectifs prévisionnels sur les cinq ans à venir (globaux et par filière)

Filières de recrutement/ méthodes

E.2 Suivi des résultats du recrutement

L'école suit et analyse les résultats des recrutements passés et définit un plan d'action évolutif permettant, d'une part, de s'assurer que sa stratégie de recrutement est cohérente avec sa stratégie de formation et d'emploi et, d'autre part, de renforcer la mixité et l'ouverture sociale de ses recrutements.

Un bilan est effectué à chaque fin de campagne de recrutement, à la fois en local (par l'École) et au niveau national (par le SCAV pour se comparer aux autres écoles publiques agronomiques). De plus, l'école organise une enquête à la rentrée pour les nouveaux entrants afin d'évaluer notre attractivité. Enfin, la CGE mène également des enquêtes sur les élèves des établissements d'enseignement supérieur pour recenser le nombre d'inscrits et leur parcours précédent. L'École y participe à chaque rentrée universitaire. Ces enquêtes permettent d'analyser les effectifs par filière, spécialisation, et origine des élèves, afin de suivre les tendances et ajuster les stratégies de recrutement.

Cela nous permet d'adapter le nombre de places offertes aux différentes voies de recrutement en fonction d'évolutions diverses (réforme du bac, projet transformation de l'Établissement, transformation des DUT en BUT, évolution des autres voies de recrutement comme les classes préparatoires du Groupe des INP, nombre de places offertes par les écoles vétérinaires qui impactent celles des écoles d'agronomie …). Après avoir augmenté jusqu'à 8 groupes de TD FISE ces dernières années, le nombre total d'élèves recruté est aujourd'hui calibré en fonction de la capacité d'accueil de nos deux amphithéâtres (145 places chacun ; soit 6 groupes TD FISE). Nous sommes toujours restés sur 1 groupe TD FISA. Mais cette évolution est aussi la résultante de deux « injonctions » contradictoires. D'un côté, le projet de transformation de Toulouse INP en Centrale Toulouse Institut a entraîné la nécessité de réduire le nombre d'apprenants (dans le scénario le plus impactant pour ne garder que 4 groupes de TD FISE et FISA pour le diplôme d'ingénieur agronome). Ainsi nous avions programmé une baisse progressive des effectifs. De l'autre côté, la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture acte une augmentation de 30% des effectifs de l'enseignement supérieur agricole d'ici à 2030, par rapport à 2017. Comme le projet de transformation de l'Établissement a été abandonné, l'École va augmenter le nombre d'élèves dans les prochaines années pour être sur une progression de plus de 10% d'ici à 2030. Une des pistes est la création des nouvelles voies de recrutement. Dans ce cadre, l'École travaille en étroite collaboration avec la Direction de la classe préparatoire de Toulouse-INP pour ouvrir un parcours « sciences du vivant » spécifique pour un groupe de TD la rentrée universitaire de 2026.

Éléments de preuve (données reprises en grande partie des données certifiées) :

Sélectivité (par filière)

Recrutement en FC et VAE

Origine géographique des élèves

Professions et catégories socio-professionnelles des parents

Plan d'action en faveur de la diversité sociale et de genre